

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 24 avril 2007 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Mmes Julie Brunelle, secr. gén. adj., Johanne Marra, dir. serv. form. gén. jeunes, Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin., Lyson Dompierre, coord. serv. org. scol., MM. Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., MM. Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., Jacques Boulianne, dir. par intérim serv. ress. hum., Dominique Robert, dir. serv. org. scol. et Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin.

M. André Contant a prévenu de son absence.

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CC-070424-2660

Il est proposé par Mme Lise Landry

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 27 mars 2007.

**Adopté**

**QUESTIONS DU PUBLIC**

M. René Gauvreau, porte parole de La SouPierre et parent d'un élève fréquentant la Polyvalente Sainte-Thérèse, demande à ce que la SouPierre soit réouverte et explique les motifs qui justifient cette position.

Mmes Anne-Marie Dinelle et Mireille Prince, bénévoles à La SouPierre, ainsi que Mme Aurélie Guy-Perreaut, membre du conseil étudiant de la Polyvalente Sainte-Thérèse, expriment leur point de vue face à la fermeture de la SouPierre et interrogent la Commission scolaire quant à sa volonté d'offrir à nouveau ce service.

Mme Danielle Laramée, présidente du conseil d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse, tente de faire le point sur les récents événements et exprime son souhait que les différentes parties impliquées trouvent un terrain d'entente, au bénéfice des élèves.

## **ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CC-070424-2661

Il est proposé par M. Claude Girard

*D'ADOPTER* le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Recommandations de la commission d'étude administrative :
  - 5.1 Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2007-2008 – adoption;
  - 5.2 Taux d'intérêt de la taxe scolaire;
  - 5.3 Intérêts relatifs au paiement de la taxe scolaire en deux versements;
  - 5.4 Nouvelles affectations des investissements 2006-2007;
  - 5.5 Budget des investissements 2007-2008;
  - 5.6 Maintien des bâtiments 2007-2008;
  - 5.7 Politique des frais exigés des parents et des usagers – grille tarifaire 2007-2008;
  - 5.8 Approbation du budget 2006-2007 de la Polyvalente Sainte-Thérèse;
  - 5.9 Terrain : ville de Deux-Montagnes; (huis clos)
6. Recommandations de la commission d'étude éducative :
  - 6.1 Protocole d'entente entre la CSSMI et la Fédération de hockey du Québec – école Saint-Gabriel;
7. Opérations bancaires;
8. École des Perséides : délégation à la direction générale;
9. Désignation d'une présidence d'élection : recommandation du comité de sélection; (huis clos)
- 10.1 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 20 février 2007;
- 10.2 Compte rendu de la commission d'étude éducative du 6 février 2007;
- 11.2.1 Rapport des commissaires-parents du 5 avril 2007;
- 11.4.1 État de situation – école des Perséides;
- 11.4.2 État de situation – La SouPierre;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

## **Adopté**

M. Normand Lemay quitte temporairement son siège à 20 h 5.

Mme Maureen Pagé quitte temporairement son siège à 20 h 10.

## **PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA CSSMI ET LA FÉDÉRATION DE HOCKEY DU QUÉBEC**

Résolution n° CC-070424-2662

*ATTENDU* que la Commission scolaire a la volonté d'offrir des services de qualité diversifiés qui permettent la réussite de nos élèves;

*ATTENDU* que la Commission scolaire a approuvé le projet sport-études, volet hockey, avec le club mandataire Les Vikings des Laurentides de l'école Saint-Gabriel, par la résolution n° CC-060627-2475;

*ATTENDU* que l'école Saint-Gabriel a manifesté son intérêt d'offrir un programme sport-études, volet hockey, avec le club mandataire Les Seigneurs des Mille-Iles;

Il est proposé par Mme Maryse Chevalier

*DE MANDATER* la présidente de la Commission scolaire pour signer le protocole d'entente à cet effet, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 452.

POUR (13) : Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Paule Fortier, Jocelyn Gardner, Lise Landry, Thérèse Lessard, Guylaine Richer, Johanne Roy et Alain St-Jean.

CONTRE (1) : Sandra East.

ABSTENTION (3) : Josée Bastien, Claude Girard et Rita-Thérèse Poisson.

### **Adopté**

Mme Maureen Pagé et M. Normand Lemay reprennent leur siège à 20 h 25.

### **ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2007-2008**

Résolution n° CC-070424-2663

*ATTENDU* les orientations établies par le conseil des commissaires;

*ATTENDU* les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique;

*ATTENDU* la consultation effectuée auprès du comité de parents et des autres instances de la Commission scolaire;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

*D'ADOPTER* le document « Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire – Année 2007-2008 »;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 453.

### **Adopté**

### **TAUX D'INTÉRÊT DE LA TAXE SCOLAIRE**

Résolution n° CC-070424-2664

*ATTENDU* l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;

*ATTENDU* qu'il est opportun de maintenir le taux d'intérêt de la taxe scolaire pour l'année 2007-2008;

Il est proposé par M. Alain St-Jean

*DE MAINTENIR* à 15 % le taux d'intérêt de la taxe scolaire de l'année 2007-2008.

**Adopté**

**INTÉRÊTS RELATIFS AU PAIEMENT DE LA TAXE SCOLAIRE EN DEUX VERSEMENTS**

Résolution n° CC-070424-2665

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique (L.I.P.), la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

*ATTENDU* que si le premier versement n'est pas fait le trente et unième jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 de la L.I.P. prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

*ATTENDU* que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 de la L.I.P.;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

*QUE* la Commission scolaire prévoit qu'à compter de 2007-2008 le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde du compte de taxe annuel et que seul le montant du versement échu est alors exigible.

**Adopté**

**NOUVELLES AFFECTATIONS DES INVESTISSEMENTS 2006-2007**

Résolution n° CC-070424-2666

*ATTENDU* les nouvelles affectations des investissements pour l'année 2006-2007 pour un montant de 632 058 \$, pour des projets d'améliorations, modifications et transformations de bâtiments;

*ATTENDU* la recommandation du comité de la direction générale le 16 avril 2007;

*ATTENDU* la recommandation du comité consultatif de gestion le 17 avril 2007;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative le 17 avril 2007;

Il est proposé par M. Alain St-Jean

*D'ADOPTER* les nouvelles affectations des investissements pour l'année 2006-2007, lesquelles comprennent des projets d'améliorations, modifications et transformations de bâtiments pour un montant de 632 058 \$, le tout selon le document intitulé « Nouvelles affectations des investissements de 632 058 \$ pour l'année 2006-2007 » daté du 18 avril 2007;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 454.

**Adopté**

Mme Maureen Pagé quitte temporairement son siège à 20 h 35.

## **BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2007-2008**

Résolution n° CC-070424-2667

*ATTENDU* le plan triennal des investissements pour la période 2007-2010;

*ATTENDU* le projet de règles budgétaires pour l'année 2007-2008, ainsi que la réaction de la Commission scolaire, de concert avec les principaux acteurs du réseau scolaire;

*ATTENDU* la recommandation du comité de la direction générale le 16 avril 2007;

*ATTENDU* la recommandation du comité consultatif de gestion le 17 avril 2007;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative le 17 avril 2007;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

*D'ADOPTER* le budget des investissements pour l'année 2007-2008, lequel comprend des projets d'améliorations, modifications et transformations des bâtiments (AMT) et de mobilier, appareillage et outillage (MAO), pour un montant de 4 166 105 \$;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 455.

### **Adopté**

Mme Maureen Pagé reprend son siège à 20 h 40.

## **MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2007-2008**

Résolution n° CC-070424-2668

*ATTENDU* que les règles budgétaires 2007-2008 des commissions scolaires reconduisent la mesure 50690 pour les investissements, intitulée « Maintien des bâtiments »;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit présenter ses projets au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) avant le 30 juin 2007;

*ATTENDU* la recommandation du comité de la direction générale le 16 avril 2007;

*ATTENDU* la recommandation du comité consultatif de gestion le 17 avril 2007;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative le 17 avril 2007;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'AUTORISER* la direction du service des ressources matérielles à présenter au MELS les projets inscrits au tableau résumé 2007-2008, daté du 18 avril 2007;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 456.

### **Adopté**

## **POLITIQUE DES FRAIS EXIGÉS DES PARENTS ET DES USAGERS – GRILLE TARIFAIRE 2007-2008**

Résolution n° CC-070424-2669

*ATTENDU* la politique sur les frais exigés des parents et des usagers actuellement en consultation;

*ATTENDU* les responsabilités de la commission scolaire en ce qui concerne l'annexe 2 (grille tarifaire);

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

*D'APPROUVER* le document « Annexe 2 »;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 457.

### **Adopté**

M. Benoît Gagnon occupe son siège à 20 h 45.

Mme Lise Landry et M. Normand Lemay quittent temporairement leur siège à 20 h 45.

### **APPROBATION DU BUDGET 2006-2007 DE LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRESE**

Résolution n° CC-070424-2670

*ATTENDU* qu'en vertu de la résolution n° CC-070227-2625 adoptée le 27 février 2007, le conseil des commissaires a autorisé la direction générale à adopter le budget de la Polyvalente Sainte-Thérèse pour l'année 2006-2007, préparé et soumis par la directrice de l'établissement;

*ATTENDU* que le budget de la Polyvalente Sainte-Thérèse pour l'année 2006-2007 a été adopté par la direction générale;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

*D'APPROUVER* le budget de la Polyvalente Sainte-Thérèse pour l'année 2006-2007, tel qu'adopté par la direction générale;

*DE DEMANDER* à la directrice de l'établissement de rendre compte de l'évolution financière de son budget et de son plan de redressement au directeur général adjoint responsable de son secteur;

*DE VERSER* le document « Sommaire par catégories – Budget révisé 2006-2007 » au répertoire des présentes, sous la cote 458.

### **Adopté**

Mme Lise Landry et M. Normand Lemay reprennent leur siège à 20 h 50.

### **HUIS CLOS**

Résolution n° CC-070424-2671

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

### **Adopté**

Il est 20 h 50.

## **SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-070424-2672

Il est proposé par M. Alain St-Jean

*DE REPRENDRE* les délibérations en séance publique.

### **Adopté**

Il est 21 h 5.

Mme Rita-Thérèse Poisson quitte temporairement son siège à 21 h 5 et le reprend à 21 h 10.

## **OPÉRATIONS BANCAIRES**

Résolution n° CC-070424-2673

*ATTENDU* la résolution n° CC-070327-2648 adoptée le 27 mars 2007;

*ATTENDU* que cette résolution doit être amendée, suite au report par Desjardins du rapatriement des opérations de nature bancaire le plus près possible du 1<sup>er</sup> mai 2007;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

*QUE* les *ATTENDUS* qui figurent à la résolution n° CC-070327-2648 soient remplacés par les suivants :

- *ATTENDU* l'acceptation par la Commission scolaire de l'offre de service institutionnelle présentée par la Caisse Centrale Desjardins, Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et Caisse populaire Desjardins Saint-Eustache/Deux-Montagnes, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2011;
- *ATTENDU* les difficultés éprouvées sur la nouvelle plate-forme technologique de la Caisse centrale Desjardins depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- *ATTENDU* qu'il a été convenu, le 18 janvier 2007, de rapatrier les opérations de nature bancaire à la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville le 1<sup>er</sup> avril 2007, et que cette date doit être reportée le plus près possible du 1<sup>er</sup> mai 2007;

*QUE* des opérations de nature bancaire soient transigées à la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville;

*QUE* la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville soit autorisée à payer et accepter tous les chèques, traites, billets à ordre, lettres de change, mandats ou ordres de paiement signés par deux personnes, à savoir :

- la présidente ou la vice-présidente de la Commission scolaire et l'une des personnes suivantes : le directeur général, le directeur du service des ressources financières, le directeur adjoint du service des ressources financières;

*QUE* la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville soit autorisée à payer et accepter tous les chèques tirés à partir des comptes bancaires des établissements signés par deux personnes, à savoir :

- la direction ou son remplaçant et l'une des personnes inscrites sur la carte signature;

*QUE* la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville soit autorisée à accepter en dépôt au crédit des comptes de la Commission scolaire tous les chèques, traites, billets, lettres de change et autres effets endossés au nom de la Commission scolaire par ces mêmes personnes, ou portant la mention apposée au moyen d'un tampon ou autrement « POUR DÉPÔT AU COMPTE DU BÉNÉFICIAIRE » ou toute autre mention équivalente;

*QUE* tous les autres effets ou documents de nature administrative, tels que les arrêts de paiement, soient autorisés par l'une des personnes suivantes, soit :

- le directeur général, le directeur du service des ressources financières, le directeur adjoint du service des ressources financières;

*QUE* la direction du service des ressources financières soit autorisée à recevoir de la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville les relevés de compte, les chèques payés et autres effets portés au débit du compte de la Commission scolaire, et à certifier et accepter tous les comptes et tous les soldes de compte entre la Commission scolaire et la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville;

*QUE* tous les effets, garanties et documents signés, faits, tirés, acceptés ou endossés tel que ci-dessus stipulé seront valides et lieront la Commission scolaire;

*QU'*il soit fourni à la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville une liste des noms des commissaires et des gestionnaires de la Commission scolaire autorisés aux fins ci-dessus, ainsi qu'un spécimen de leurs signatures, et que la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville soit avisée par écrit de tout changement qui pourrait survenir concernant ces personnes, telle liste, lorsque reçue par la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville, liera la Commission scolaire jusqu'à ce qu'un avis écrit contraire soit donné à la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et que celle-ci en ait accusé réception;

*QUE* communication de la présente résolution soit donnée à la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et qu'elle reste en vigueur jusqu'à avis contraire donné par écrit à la Caisse Desjardins Thérèse-DeBlainville, et que celle-ci en ait accusé réception.

**Adopté**

## **ÉCOLE DES PERSÉIDES – DÉLÉGATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Résolution n° CC-070424-2674

*ATTENDU* l'accord de principe du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-429 « Travaux de consolidation des murs de blocs de béton et travaux divers de reconstruction et réparation à l'école des Perséides », dont l'ouverture est prévue le 25 avril 2007;

*ATTENDU* l'échéancier de réalisation des travaux et la nécessité d'adjuger le contrat dans les meilleurs délais;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

*D'AUTORISER* la Direction générale à émettre le contrat de réalisation des travaux du lot 3 de consolidation des murs de blocs de béton et des travaux divers de reconstruction et réparation à l'école des Perséides au plus bas soumissionnaire conforme, suivant les recommandations des professionnels et selon les disponibilités budgétaires et de faire rapport au conseil des commissaires lors de la réunion prévue le 22 mai 2007.

**Adopté**

Mme Karine Lefrançois quitte temporairement son siège à 21 h 15.

**HUIS CLOS**

Résolution n° CC-070424-2675

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 21 h 15.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-070424-2676

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

*DE REPRENDRE* les délibérations en séance publique.

**Adopté**

Il est 21 h 20.

Mme Karine Lefrançois reprend son siège à 21 h 20.

**DÉSIGNATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

Résolution n° CC-070424-2677

*ATTENDU* les dispositions de la Loi sur les élections scolaires;

*ATTENDU* que les prochaines élections scolaires sont prévues pour novembre 2007;

*ATTENDU* l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires qui prévoit que le directeur général de la Commission scolaire est d'office le président d'élection, mais qu'il peut refuser d'agir comme tel avec l'autorisation du conseil des commissaires, lequel nomme alors une autre personne à titre de président d'élection;

*ATTENDU* que le directeur général ne souhaite pas agir à titre de président d'élection;

*ATTENDU* l'affichage dans les journaux locaux du poste de président-e d'élection pour les élections scolaires 2007;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par M. Normand Lemay

*DE NOMMER* Mme Catherine Houle à titre de présidente d'élection pour les élections scolaires 2007.

**Adopté**

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-070424-2678

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE SUSPENDRE* la séance pour quelques minutes.

**Adopté**

Il est 21 h 25.

Mme Thérèse Lessard quitte son siège à 21 h 25.

**REPRISE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-070424-2679

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE REPRENDRE* les délibérations.

**Adopté**

Il est 21 h 40.

M. Alain Portelance occupe son siège à 21 h 45.

**HUIS CLOS**

Résolution n° CC-070424-2680

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 21 h 45.

M. Claude Girard quitte temporairement son siège à 22 h 45 et le reprend à 22 h 55.

M. Alain St-Jean quitte son siège à 22 h 50.

**PROLONGATION DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-070424-2681

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

*DE PROLONGER* la séance.

**Adopté**

Il est 23 h.

### **SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-070424-2682

Il est proposé par M. Claude Girard

*DE REPRENDRE* les délibérations en séance publique.

### **Adopté**

Il est 23 h.

MM. Daniel B. Bisson et Normand Lemay quittent leur siège à 23 h

Mme Maryse Chevalier quitte temporairement son siège à 23 h 5 et le reprend à 23 h 15.

### **FÉLICITATIONS**

Résolution n° CC-070424-2683

Il est proposé par M. Claude Girard

*D'ADRESSER* des félicitations aux députés du territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles qui ont été élus lors des élections provinciales le 26 mars 2007;

*DE FÉLICITER* Mme Michelle Courchesne, députée de Fabre, pour sa nomination au poste de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Famille et des Aînés.

### **Adopté**

Mme Lise Landry quitte son siège à 23 h 40.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-070424-2684

Il est proposé par Mme Johanne Roy

*DE LEVER* la séance.

Il est 23 h 45.

Paule Fortier, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général